

0360718K
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ROLLINAT
RUE DU LYCEE
36200 ARGENTON SUR CREUSE
Tel : 0254246565

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 50

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2018

Réuni le : 30/01/2018

Sous la présidence de : Catherine Papuchon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

UDAF : Le conseil d'administration décide d'autoriser le chef d'établissement à signer la convention avec l'UDAF pour le prêt d'une borne tactile d'exploration de métiers, selon le document joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0